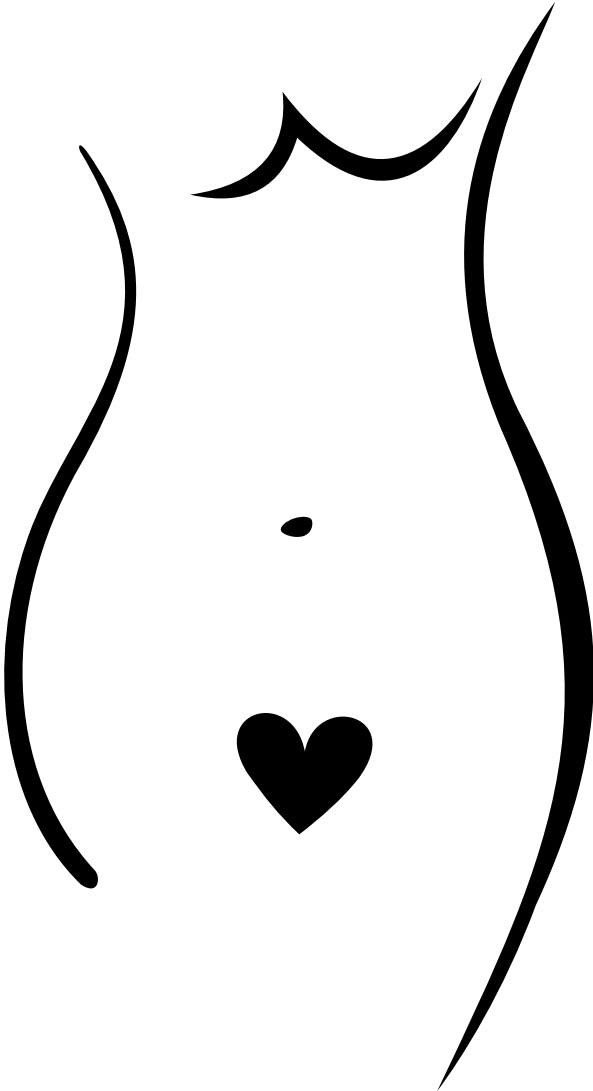


Traitement à l'anse diathermique ou LEEP

(Loop Electrosurgery Excision Procedure)

Informations aux parents



**Vous avez besoin d'un traitement
à l'anse diathermique (LEEP)
afin d'enlever des cellules précancéreuses
présentes au niveau du col de votre utérus.**

**Ce dépliant contient les informations
pour vous préparer et vous aider
à comprendre en quoi consiste
ce traitement.**

QU'EST-CE QUE LE TRAITEMENT À L'ANSE DIATHERMIQUE ?

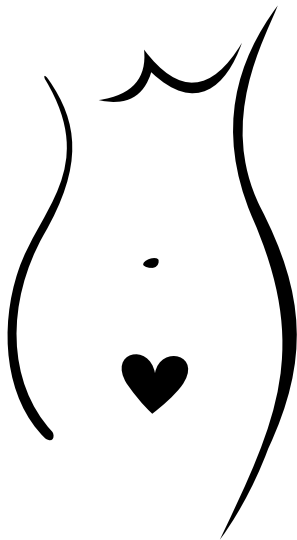
Ce traitement consiste à enlever la minuscule portion du col de l'utérus où sont situées les cellules précancéreuses. Le traitement s'effectue à l'aide d'une anse diathermique, qui est un petit fil dans lequel passe un courant électrique qui permet de couper et cautériser (arrêter le saignement) la zone à traiter.

Le traitement dure environ 15 minutes.

QUELLE EST L'EFFICACITÉ DU TRAITEMENT ?

L'efficacité du traitement est de 90%.

La petite partie du col de l'utérus enlevée par le médecin sera analysée en laboratoire. Vous obtiendrez les résultats lors de votre rendez-vous de suivi environ six semaines après le traitement. Une colposcopie de contrôle sera effectuée six mois après le traitement à l'anse diathermique.



COMMENT SE DÉROULE LE TRAITEMENT ?

1. Vous êtes installée en position gynécologique et un spéculum est inséré dans votre vagin.
2. Après avoir désinfecté le col de l'utérus, le médecin y fait une anesthésie locale.
3. Le médecin enlève une petite partie du col de l'utérus avec une anse diathermique. La plupart du temps, deux ou trois passages sont nécessaires pour bien enlever toutes les cellules précancéreuses.
4. Le médecin cautérise le col de l'utérus pour limiter les saignements.

CONSIGNES À SUIVRE EN PRÉPARATION AU TRAITEMENT

- Mangez un repas ou une collation avant le traitement.
- **Prenez des anti-inflammatoires une heure avant l'examen :**
 - Ibuprofène (par exemple : Advil^{MD} ou Motrin^{MD}) selon la posologie indiquée sur l'emballage.
 - En cas d'allergie aux anti-inflammatoires, ou si vous souffrez de problèmes gastriques, il est préférable de prendre de l'acétaminophène (Tylenol^{MD}) selon la posologie indiquée sur l'emballage.*
- Apportez un protège-dessous ou une serviette hygiénique.

EFFETS SECONDAIRES POSSIBLES DU TRAITEMENT

Après un traitement à l'anse diathermique, il est normal de présenter :

- Des pertes brunes et des pertes vaginales plus abondantes durant une période allant jusqu'à environ deux semaines. Ces pertes et le port prolongé de serviettes hygiéniques peuvent causer une irritation de la vulve. Vous pouvez appliquer une crème à base d'oxyde de zinc sur votre vulve si cela se produit.
- Des douleurs comme celles de vos règles la journée ou quelques jours après le traitement. Pour soulager ces douleurs, vous pouvez prendre un anti-inflammatoire (par exemple: Advil^{MD} ou Motrin^{MD}) ou de l'acétaminophène (Tylenol^{MD}). L'application de chaleur sur l'abdomen peut également aider à soulager la douleur.
- Si vos règles se produisent dans les deux semaines suivant le traitement, elles pourraient être plus abondantes que d'habitude. Cela est dû au fait que la menstruation peut faire décoller la petite cicatrice qui s'était formée sur le col.
- Le médecin peut laisser dans le vagin un petit tissu qui aide à la guérison. Ne vous inquiétez pas si le petit tissu brun ressort dans les jours qui suivent le traitement. Si vous ne le perdez pas, c'est normal aussi, car ce tissu est absorbable par votre corps.
- Il ne faut rien introduire dans le vagin pour le mois qui suit le traitement : pas de tampon ou de coupe menstruelle (par exemple : DivaCup^{MD}).
- Il faut éviter les relations sexuelles avec pénétration ou tant qu'il y aura des pertes vaginales ou des petits saignements, généralement pendant un mois.
- Le traitement à l'anse diathermique (LEEP) n'entraînera aucun changement en ce qui a trait à vos relations sexuelles par la suite.
- Pendant le traitement, il est possible que vous ressentiez des étourdissements ou des malaises.
- À tout moment, durant le traitement, si vous ne vous sentez pas bien, veuillez en aviser le personnel soignant.

Les grossesses sont possibles après un traitement à l'anse diathermique (LEEP). Il est cependant important d'en informer votre médecin pour assurer un suivi adéquat de votre grossesse.

CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-4931

chusj.org

SI, DANS LES JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT, VOUS PRÉSENTEZ L'UN DES SYMPTÔMES SUIVANTS :

- Des pertes vaginales nauséabondes (qui sentent mauvais);
- Des douleurs abdominales non soulagées par la prise régulière d'anti-inflammatoires (par exemple : Advil^{MD} ou Motrin^{MD}) selon la posologie indiquée sur l'emballage;
- De la fièvre : plus de 38 degrés Celsius (méthode buccale);
- Des saignements très abondants (c'est-à-dire que vous devez changer de serviette hygiénique régulière toutes les heures).

**Vous devez vous présenter au triage obstétrique-gynécologique
situé au 4^e étage du bloc 11.**

**En cas de doute, contactez une infirmière au 514 345-4931,
poste 2859, du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h,
ou le triage obstétrique-gynécologique au 514 345-4701.**

Auteure

Noémie Barbe, infirmière clinicienne

Collaboratrices

Dre Élise Dubuc

Lucie Langelier, infirmière

Anne-Marie Morand, assistante-infirmière-chef

Graphisme

Norman Hogue

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine

F-4207 GRM 30010661 (Rév. 10-2019)